

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à Alain ROUX - 2494, route des Adams 84220 GORDES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Mail.....

Je m'inscris:

au stage "Respire la vie" du samedi 6 mai à 10h au lundi 8 mai à 16h30, je verse un acompte de 100€ à l'ordre de Alain Roux

Les acomptes en chèque ne sont pas encaissés avant le début du stage

Signature :

Conditions générales de participation:

Les participants sont seuls juges de leur capacité à suivre ce stage et assistent à celui-ci sous leur pleine et entière responsabilité.

Ils participent à toutes les activités du programme proposé.

L'acompte d'inscription est gardé jusqu'à la fin du stage et représente l'engagement du stagiaire à participer au programme .

En cas d'interruption en cours de stage, cet acompte reste acquis aux formateurs.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début de la formation, l'acompte d'inscription n'est plus remboursable, sauf en cas d'annulation par les formateurs.

Ceux-ci se réservent la possibilité de demander à un participant d'interrompre le cursus en le remboursant au prorata des jours effectués.